

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00117

**MARCHE DE REALISATION DE TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE
HORIZONTALE SUR LES VOIRIES DE SAINT-ETIENNE METROPOLE -
AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°5 AU MARCHE N°2014VO61**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 01 avril 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 45

Délibération affichée le : 08 avril 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoir :

M. Bernard LAGET

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Paul CELLE, M. Robert KARULAK, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 08 avril 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160208-D20160011710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160408

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 AVRIL 2016

MARCHE DE REALISATION DE TRAVAUX DE SIGNALISATION ROUTIERE HORIZONTALE SUR LES VOIRIES DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°5 AU MARCHE N°2014VO61

Le marché concernant la réalisation de prestations de signalisation horizontale sur les voiries de Saint-Etienne Métropole a été notifié le 13 mars 2014 à l'entreprise Aximum Sud-Est Centre Rhône Loire Ain – 5, avenue Benoît Fourneyron – 42160 Andrézieux-Bouthéon. Ce marché à bons de commande est conclu sans montant minimum ni montant maximum. Il est reconductible par période successive de un an, pour une durée maximale de reconduction de 3 ans, sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2017.

L'établissement Aximum Lyon a déménagé 24 rue du Lyonnais 69800 Saint-Priest et changé de numéro SIRET : 582 081 782 00697.

Afin de permettre à Saint-Etienne Métropole d'honorer ce marché, il convient de procéder à la passation d'un avenant transfert afin d'acter ce changement d'adresse et de numéro SIRET.

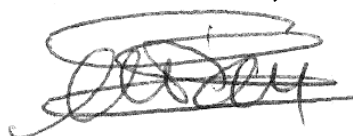
Le marché initial reste inchangé, toutes les clauses demeurant applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par l'avenant.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation de cet avenant,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant de transfert n° 5 du marché 2014 VO 61 au bénéfice de la société AXIMUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU